

09 janvier 2019

PROVINCE DE
QUÉBEC
VILLE DE THURSO

SÉANCE ORDINAIRE tenue à l'Hôtel de Ville, mercredi le 9 janvier 2019 à dix-neuf heures, à laquelle sont présents :

SON Honneur le Maire, Monsieur Benoît Lauzon et les Conseillers suivants :

Michael Benedict, Jean Lanthier, Robin Pilon, Hélène Laprade, Mélanie Boyer.

FORMANT QUORUM sous la présidence de son Honneur le Maire au fauteuil, le Secrétaire-trésorier et Directeur général Mario Boyer et l'Adjoint au directeur et responsable des loisirs Hugo Blais sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. (quorum)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal.
4. Adoption des comptes.
5. Parole au public.
6. Lecture de la correspondance.
7. Rapports comités / commissions.
8. Présentation projet de règlement et Avis de motion :
 - a) Règlement relatif au traitement des élus municipaux de la Ville de Thurso.
9. Adoption de Règlements :
 - a) Règlement N° 01-2019 modifiant le règlement n° SQ 06-002 (03-2007) intitulé « Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre applicable par la Sûreté du Québec ».
10. Commission de SERVICES ADMINISTRATIFS :
 - a) Paiement de factures ;
 - b) Contrats informatiques 2019 ;
 - c) Réserve financière Prinoth SW4S ;
 - d) Dépôt rôle de perception ;
 - e) Mandat – Deveau Avocats : 2^e logement ;
 - f) Mandat – Deveau Avocats : dossier Roy ;
 - g) Taux fonds de pension et régime de retraite. (4)
11. Commission de la QUALITÉ DE VIE :
 - a) Affichage emplois été 2019 ;
 - b) Bail 2019- Les Amies du Bingo ;
 - c) Concours sondage : politique familiale MADA ;
 - d) Protocole d'entente loisirs : Lochaber-Partie-Ouest ;
 - e) Détecteur CO : aréna Guy Lafleur ;
 - f) Programme politique familiale : demande de prolongation ;
 - g) Protocole fonds de développement jeunesse : signatures.
12. Commission de la QUALITÉ DU MILIEU.
13. Commission de la SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - a) Service des incendies : nomination lieutenant ;
 - b) Programme aide financière : formation Pompier I.

09 janvier 2019

14. Rapport du maire.
15. Nouvel Avis de Motion.
16. Divers/ Varia :
 - a) Cotisations associations 2019 ;
 - b) Carte de crédit – maire ;
17. Affaires nouvelles :
 - a) Appui Lac-des-Plages : chemins à double vocation.
18. Parole au public.
19. Levée de l'assemblée.

Rés. : 2019-01-001

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour, déposé par Monsieur le Maire, soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-002

CONSIDÉRANT que des copies des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 et de la séance ordinaire du 10 décembre 2018 ont été remises à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

QUE les procès-verbaux des séances du Conseil municipal tenues le 10 décembre 2018 soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-003

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

D'approuver la liste des comptes ci-après :

et d'autoriser le secrétaire-trésorier de la Ville à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Chèques des élus et employés pour la période du 2018-11-25 au 2018-12-22 totalisant 51 528.52 \$;

Chèques pour comptes à payer pour la période du 2018-12-01-au 2018-12-31 totalisant 548 746.69 \$ (No : 45672 à No : 45788) ;

09 janvier 2019

Prélèvements pour la période se terminant le 2018-12-31 totalisant 72 864.35 \$ (No : 3227 à No : 3278) ;

Dépôts directs pour la période se terminant le 2019-01-31 totalisant 122 281.65 \$ (No : 386 à No : 390).

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d'une période de questions.
Début à : 19 h 05 ; Fin à : 19 h 10.

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par madame Hélène Laprade, conseillère, qu'à une séance ultérieure du conseil, un règlement relatif au traitement des élus municipaux de la Ville de Thurso sera présenté pour adoption.

À cet effet, madame Hélène Laprade, conseillère, dépose et présente le projet de règlement visé par cet avis de motion, conformément à l'article 8 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

Rés. : 2019-01-004

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le *Règlement N° 01-2019 modifiant le règlement No SQ 06-002 (03-2007) intitulé « Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre applicable par la Sûreté du Québec »* soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-005

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous, à savoir :

2018-12-31	427683+	Deveau Avocats - Frais juridiques décembre 2018	11 045.77 \$	taxes incl.
2018-12-18	21815580	CIMA+ - Frais ingénieurs barrage	6 455.51 \$	taxes incl.
2018-11-06	1788	Citek - Frais ingénieurs TECQ	6 680.05 \$	taxes incl.
2018-12-31	1146556+	Pétroles Crevier - Huile à chauffage - diesel	4 434.01 \$	taxes incl.
2018-12-01	10287+	PG Solutions - Contrats entretien & formation	30 069.01 \$	taxes incl.

09 janvier 2019

2018-12-31	63003	Waste Management - Frais dépotoir	3 629.85 \$	taxes incl.
2018-12-20	74576	Robert Boileau - Baie vitrée	1 245.18 \$	taxes incl.
2018-12-17	3094+	Atelier G. Major - Réparation équipements/machinerie	12 900.24 \$	taxes incl.
2018-12-31	362828	Compass Minerals - Sel de déglacage	4 924.62 \$	taxes incl.
2018-12-31	28751+	Plomberie J. Proulx - Divers travaux	2 121.21 \$	taxes incl.
2018-12-18	23410	Scuba-Action - Équipement pompiers	1 379.41 \$	taxes incl.
2018-12-18	36239+	Servitech - Mise à jour rôle	13 011.03 \$	taxes incl.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-006

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le renouvellement des contrats en informatique ci-dessous avec la firme « *PG Solutions* » pour l'année 2019 :

1. Contrat entretien et soutien des applications «Megagest» 9 640.00 \$ + taxes
2. Contrat entretien et soutien des applications «dossier central» 5 350.00 \$ + taxes
3. Contrat de soutien des équipements 2 625.66 \$ + taxes
4. Contrat entretien et soutien des applications «UEL», cartographie et Voilà! 4 925.00 \$ + taxes
5. Contrat entretien et soutien des applications Suite Accès loisirs et location / réservation 1 560.00 \$ + taxes

QUE M. Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Thurso tout document nécessaire à la réalisation de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-007

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la création d'une réserve pour le paiement du solde Prinoth SW 4S à l'échéance du financement.

QU'une somme de 5 000 \$ du surplus libre soit affectée à cette réserve pour l'année 2019.

Adoptée à l'unanimité.

09 janvier 2019

Rés. : 2019-01-008

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à confectionner le rôle de perception comprenant toutes les taxes foncières générales alors imposées pour l'année 2019.

QU'il soit, de plus, autorisé à transmettre par la poste à toutes personnes ou industries, sociétés et autres, inscrites au rôle de perception une demande de paiement de taxes.

QU'un avis public soit donné à cet effet annonçant que le rôle général de perception est déposé au bureau de la municipalité et qu'il procèdera à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-009

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate la firme Deveau Avocats Outaouais pour représenter la municipalité dans trois (3) dossiers concernant l'ajout d'un deuxième (2^e) logement dans un immeuble contrevenant ainsi à la réglementation, à savoir :

- 0352-42-7671 116 rue Lauzon
- 0352-52-5714 220 rue Guy Lafleur
- 0352-52-5636 200 rue Guy Lafleur

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-010

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate la firme Deveau Avocats Outaouais pour représenter les intérêts de la municipalité dans le dossier « Roy ».

QUE le mandat inclut toute procédure nécessaire pour régler le dossier.

Adoptée à l'unanimité.

09 janvier 2019

Rés. : 2019-01-011

CONSIDÉRANT le communiqué émis en décembre 2018 par AON pour les taux de cotisations au RREMQ applicables au 1^{er} janvier 2019 :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme à "Aon Hewitt" les cotisations de l'employeur et des employés au RREMQ à partir du 1^{er} janvier 2019 :

	<u>Employeur</u>	<u>Employés</u>	<u>Directeur général</u> <u>+ Cadres</u>
Prestations déterminées	6.785	6.765	6.765
Cotisations déterminées	1	-	1

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso rescinde sa résolution # 2018-11-474.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-012

CONSIDÉRANT le communiqué émis en décembre 2018 par AON pour les taux de cotisations aux différents régimes de retraite applicables au 1^{er} janvier 2019 :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme les cotisations de l'employeur et des employés-cols bleus et blancs aux différents régimes de retraite à partir du 1^{er} janvier 2019 :

	<u>Employeur</u>	<u>Employés cols</u> <u>bleus et blancs</u>
Prestations déterminées	6.785	6.765
REER	1.215	1.235

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso rescinde sa résolution # 2018-11-475.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-013

CONSIDÉRANT le communiqué émis en décembre 2018 par AON pour les taux de cotisations aux différents régimes de retraite applicables au 1^{er} janvier 2019 :

L EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

09 janvier 2019

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme les cotisations de l'employeur et du secrétaire-trésorier et directeur général aux différents régimes de retraite à partir du 1^{er} janvier 2019 :

	<u>Employeur</u>	<u>Directeur général</u>
Prestations déterminées	6.785	6.765
Cotisations déterminées	1	1
REER	6.215	6.235

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso rescinde sa résolution # 2018-11-476.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-014

CONSIDÉRANT le communiqué émis en décembre 2018 par AON pour les taux de cotisations aux différents régimes de retraite applicables au 1^{er} janvier 2019 :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme les cotisations de l'employeur et des employés-cadres aux différents régimes de retraite à partir du 1^{er} janvier 2019 :

	<u>Employeur</u>	<u>Cadres</u>
Prestations déterminées	6.785	6.765
Cotisations déterminées	1	1
REER	1.215	1.235

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso rescinde sa résolution # 2018-11-477.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-015

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la publication des offres d'emplois suivantes :

- Moniteur(trice)s au Camp de jour
- Sauveteur(euse)s à la piscine municipale

Adoptée à l'unanimité.

09 janvier 2019

Rés. : 2019-01-016

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise messieurs Benoit Lauzon, maire, et Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso un bail avec *Les Amies du bingo* pour la tenue de bingos au centre communautaire pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-017

CONSIDÉRANT l'intérêt du Conseil municipal d'obtenir un sondage d'opinion dans le cadre de la mise en œuvre de la politique familiale / MADA ;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal autorise la tenue d'un concours pour augmenter la participation citoyenne à ce sondage ;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la tenue d'un concours avec remise d'un bon d'achat de 100 \$ chez un commerçant local à un participant du sondage par tirage au sort.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-018

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise messieurs Benoit Lauzon, maire, et Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à signer pour et au nom de la municipalité un protocole d'entente avec la municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest afin de permettre l'accès à leurs résident(e)s à l'ensemble des programmes de loisirs selon les conditions décrites au dit protocole.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-019

CONSIDÉRANT le rapport de visite de la CNESST à l'aréna Guy Lafleur ;

CONSIDÉRANT nos obligations de se conformer à certaines normes :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

09 janvier 2019

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'achat d'un détecteur CO de Honeywell Vulcain au montant de 1 020 \$ plus taxes et frais d'installation.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de E.B. Balancing inc. au montant de 1 000 \$ plus taxes, pour les tests d'échantillonnage d'air à l'aréna Guy Lafleur.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-020

ATTENDU la réponse positive relative à la demande de financement d'un montant de 7 500 \$ par le Ministère de la Famille pour la mise à jour de la politique familiale municipale de la MRC et afin de coordonner les travaux des 11 municipalités concernées ;

ATTENDU la date limite pour la remise de reddition de comptes au Ministère de la Famille est fixée le 26 avril 2019 ;

ATTENDU que les onze (11) municipalités participantes sont : Papineauville, Fassett, Chénéville, Notre-Dame-de-Bonsecours, Thurso, Namur, Saint-André-Avellin, Plaisance, Montpellier, St-Émile-de-Suffolk et Val-des-Bois ;

ATTENDU que la tenue des élections municipales à l'automne 2017 a entraîné des délais relativement à la nomination d'un élu responsable des questions famille au sein des municipalités et de la MRC ainsi que des changements de membres au comité de la Ville de Thurso ;

ATTENDU qu'il serait opportun d'effectuer une demande de prolongation en fixant la date de reddition de comptes au 27 septembre 2019 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso recommande d'effectuer une demande de prolongation au Ministère de la Famille dans le cadre de l'élaboration ou de la mise à jour des politiques familiales municipales (PFM) pour la MRC et les municipalités concernées ;

QUE le maire, Benoit Lauzon, et l'adjoint au directeur, Hugo Blais, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Thurso les documents donnant effet à la présente résolution ;

QUE l'agente de développement social, madame Fanny St-Amour, soit et est autorisée à effectuer les interventions requises afin de donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

09 janvier 2019

Rés. : 2019-01-021

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise monsieur Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso le protocole d'entente avec la MRC Papineau pour le fonds de développement jeunesse en regard du projet « Course haute en couleur 2019 ».

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-022

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service des incendies, monsieur Jacques Legault :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme la nomination du pompier Erik Périard à titre de lieutenant, effectif au 1^{er} janvier 2019, en remplacement de monsieur Mario Guindon.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-023

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales un aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

ATTENDUE QUE la municipalité de Thurso désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

ATTENDU QUE la municipalité de Thurso prévoit la formation de cinq (5) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour

09 janvier 2019

répondre effacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Papineau en conformité avec l'article 6 du Programme :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Papineau.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-024

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'adhésion en 2019 de la municipalité aux organismes suivants :

- | | |
|--|---------------------|
| • Union des municipalités du Québec (UMQ) | 1 702.20 \$ + taxes |
| • Carrefour du capital humain | 3 665.40 \$ + taxes |
| • Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) (dir. gén. et adjoint au dir. 520 \$/chacun) | 1 040.00 \$ + taxes |
| • Association des directeurs municipaux du Québec (463+440) | 903.00 \$ + taxes |
| • Association des chefs en sécurité incendie du Québec | 265.00 \$ + taxes |
| • Association québécoise d'urbanisme (AQU) | 141.00 \$ + taxes |
| • Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) | 375.00 \$ + taxes |
| • Association des aré纳斯 et des installations récréatives et sportives | 265.00 \$ + taxes |
| • Fédération canadienne des municipalités | 584.46 \$ + taxes |

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-025

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

09 janvier 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate monsieur Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, et/ou madame Chantal Côté, assistante-secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité une demande de carte de crédit pour monsieur Benoit Lauzon, maire, et la gestion du compte de carte de crédit Desjardins.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-01-026

CONSIDÉRANT le Programme d'aide à la voirie locale, modalités d'application 2018-2021, pour les chemins à double vocation, qui vise à maintenir la fonctionnalité des routes locales de niveau 1 et 2 doublées d'une vocation d'accès aux ressources forestières ou minières par le versement d'une aide financière supplémentaire ;

CONSIDÉRANT que ce volet prévoit le versement d'une aide financière pour l'entretien des chemins à double vocation, c'est-à-dire des routes locales ayant aussi une vocation d'accès aux ressources forestières ou minières ;

CONSIDÉRANT que les municipalités bénéficiaires peuvent recevoir de l'aide financière dans le cadre de ce volet lorsque les routes locales de niveaux 1 et 2 sont fortement sollicitées (au moins 1 000 camions chargés par an) par le transport de ressources forestières ou minières;

CONSIDÉRANT que pour obtenir l'aide financière, les municipalités doivent présenter une résolution au Ministère afin de s'assurer de la double vocation de ces chemins désignés, et que celle-ci est calculée selon le nombre de kilomètres de chemins à double vocation x 2 000 \$/km :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso appuie la demande de la Municipalité de Lac-des-Plages auprès du Ministère des transports à l'effet de modifier le Programme d'aide à la voirie locale pour les chemins à double vocation afin qu'une redevance soit versée aux municipalités pour chaque transport de bois effectué sur une route locale à double vocation

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d'une période de questions.
Début à : 19 h 30 ; Fin à : 19 h 30.

Rés. : 2019-01-028

MADAME HÉLÈNE LAPRADE PROPOSE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER,

QUE la présente séance soit levée à 19 heures 30.

09 janvier 2019

Adoptée à l'unanimité.

(signé)
Benoît Lauzon, Maire

(signé)
Mario Boyer, Sec.-trés.

Je, Benoit Lauzon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

(signé)
Maire